



Ligue de natation de La Réunion

Comité directeur du vendredi 16 septembre 2022

La réunion a lieu au siège du comité régional de natation à la Maison régionale des sports, 20 route Philibert Tsiranana - 97490 Sainte-Clotilde

Ordre du jour :

- 1 - Homologation du Compte rendu CODIR le 30 juin 2022
- 2 - Convention de contractualisation FFN : Statuts / Désignation des référents
- 3 - Point JIOI
- 4 - Finances CJSOI (regroupement, équipement...)
- 5 - Rendu du questionnaire adressé aux présidents /coaches
- 6 - Point Meeting
- 7 - Fonctionnement de la ligue, mise en place des cercles de compétences
- 8 - Avantages clubs labellisés
- 9 - Point financier
- 10 - Courrier
- 11 - Questions diverses

PRÉSENT.E.S

Julie ABEL, Frédéric ARNAUD, Mahdia BENHAMLA, Pierre DEBAST, Dominique DERVILLIER, Guilène FAUBOURG, Henri FONTAINE (le président), Samuel IDMONT,

ABSENTE EXCUSÉE

Flore ATTYASSE

ABSENT

Marc BERTCSH

Le président ouvre la séance à 18h11

Le président décide en préambule de la réunion d'examiner les courriers d'accusation adressés à la fédération, à la ligue et à une partie des clubs par le président du CNSJ concernant notamment

- le financement de billets d'avion pour au championnats Jeunes à Pau pour deux parents
- le paiement des frais de compétition

(annexes 1 – 2 – 3)

Le Comité directeur :

- note que le président du CNSJ a opposé une fin de non-recevoir à la demande de rencontre avec le président de ligue
- s'interroge sur les motivations de ces courriers contenant plusieurs accusations mensongères et diffamatoires

- rappelle que l'ensemble des informations demandées par le président du CNSJ sont publiques, facilement accessibles et vérifiables par tous les clubs (voir, notamment PV de la réunion du comité directeur du 30 juin
- refuse d'entrer dans la polémique, mais précise toutefois que les billets pour les deux parents ont été pris afin de permettre l'accompagnement total de jeunes mineurs dans leur déplacement en Métropole puisque le cadre technique ne pouvait le faire, leurs retours ayant lieu à des dates différentes.

Ces billets ont été totalement remboursés en date du 7 juillet 2022

(facture en annexe 4)

Un nouveau courrier sera adressé au président du CNSJ et transmis à la fédération pour suite à donner.
(annexe 5)

1 - Homologation du PV du CODIR le 30 juin 2022

Le PV est adopté

2 - Convention de contractualisation FFN : Statuts / Désignation des référents

Le Comité directeur donne un avis favorable pour la signature par le président de la convention de contractualisation.

Les référents demandés par la FFN dans le cadre de de la convention de contractualisation sont ensuite élus. Il s'agit de :

Référent Erfan : Dominique Dervillier
Référent labelisation : Dominique Dervillier
Référent médical et/ou antidopage : Docteur Bouin
Référent équipement : Franck Schott
Référent PSF : Franck Schott
Référent ETR : Franck Schott
Référente lutte contre la maltraitance : Julie Abel

La FFN ayant mis à jour ses statuts, le Comité directeur décide de tenir une assemblée générale extraordinaire afin d'examiner une révision des statuts de la Ligue afin de les mettre à jour et de les aligner sur ceux de la FFN

3 - Point JIOI

Le président et Frédéric Arnaud ont assisté à la conférence de presse tenue par le Comité régional olympique et sportif de La Réunion (Cros) le vendredi 9 septembre.

Une enveloppe de 1,7 million d'euros a été débloquée, dont 450.000 par la Région, 450.000 euros par le Département, 450.000 euros par l'État et 170.000 euros par les différents partenaires.

Le Cros a toutefois mis l'accent sur un certain nombre d'incertitudes sur l'organisation de ces Jeux. Le président du Cros a souligné "l'absence d'informations de la part de la CIJ (Commission internationale des Jeux)". Même si l'on sait que les jeux se dérouleront en juillet 2023, aucune date n'a encore été arrêtée", a-t-il ajouté.

Mahdia Benhamla demande que soit examiné les questions éthiques posées par l'organisation des Jeux dans l'un des pays les plus pauvres au monde.

Une discussion s'instaure. Il est décidé que contact sera pris avec la fédération malgache de natation afin de déterminer des pistes durables de coopération

4 - Finances CJSOI (regroupement, équipement...)

Les Jeux auront lieu du dimanche 4 décembre au dimanche 11 décembre 2022 à Maurice.

La sélection des 14 nageuses – nageuses (7 filles et 7 garçons) plus deux remplaçants (1 fille, 1 garçon) s'est faite sur la base des rankings des 14 – 17 ans après avoir retiré les athlètes qui ne sont plus à La Réunion. (*annexe 6*)

Samuel Idmont, trésorier, indique qu'une enveloppe de 4.500 euros a été mise à disposition par la Ligue pour le financement des actions se rapportant à cet évènement.

Dans la limite des capacités financières de la Ligue, il est décidé que les membres de la délégation seront dotés de tee-shirts, shorts et bonnets. Deux regroupements – cohésion seront organisés.

5 – Compte - rendu du questionnaire adressé aux présidents / coaches, date de réunion avec les dirigeants et les coaches

Les réponses des 12 clubs qui ont participé sont lues en séance. (*annexe 7*)

Dominique Dervillier met l'accent sur l'esprit constructif et les critiques constructives manifestés par ceux qui ont répondu

Pierre Debast souligne la demande de plus grande concertation et de communication des clubs

Un courrier sera adressé à tous les clubs pour remercier ceux qui ont participé et pour les inviter tous à une réunion.

Cette réunion aura lieu avant la fin décembre 2022

6 - Point Meeting

- une subvention de 15.000 euros a été demandée à la mairie de Saint-Denis
- des invitations seront adressées aux Créopolitains (Nans, Pierre-Yves, Alizé, Clément, Mathis, Lou, Liya, Milian, Rosalie). Ils seront invités au titre du premier regroupement pour les Jeux des Iles, à ce titre les billets seront financés par les subventions allouées dans le cadre de la préparation de cet évènement
- une délégation suisse a demandé à participer
- Julie Abel indique avoir demandé à Jeremy Stravius d'être le parrain de la manifestation et qu'"il est prêt à jouer le jeu"

7 - Fonctionnement de la ligue, mise en place des cercles de compétences

(voir tableau en annexe 8)

8 - Avantages clubs labellisés

Les engagements étant payables sur Extranat au tarif de 4 euros par engagement, Le Comité directeur décide que la Ligue fera une rétrocession de 1 euro par engagement aux clubs labellisés.

9 - Point financier

Point reporté en attente de validation par l'expert-comptable

10 - Courrier

Demande d'affiliation FFN de deux clubs :

- Aquatic nage (Mayotte)
- Livyatan Aquatic Club (La Réunion)

Les deux clubs ayant fourni l'ensemble des pièces et documents nécessaires, leur demande d'affiliation est acceptée. La ligue leur souhaite bienvenue et longue vie.

(*annexe 9*)

11 - Questions diverses

Sans objet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

La secrétaire générale
Mahdia Benhamla



NB : pour participer et délibérer valablement au comité directeur, tous les participants doivent être licenciés. Le rappel a été fait à l'ensemble des administrateurs. Après vérification il est établi que l'un des administrateurs présents à la réunion n'était pas licencié. Il n'est donc pas fait mention de sa présence et de ses interventions dans ce PV

ANNEXES

ANNEXE 1



Le Cercle des Nageurs de Saint-Joseph RÉUNION
Centre Nautique Rue Paul Demange
97480 Saint-Joseph RÉUNION

Saint-Joseph, le 9 septembre 2022

Monsieur le Président du Comité Régional de Natation de la Réunion,

A l'aune des éléments qui m'ont été rapportés récemment par le monde de la natation réunionnaise et pour lesquels je ne peux rester sans réaction, je me permets de vous solliciter afin d'avoir vos éclairages et des réponses sur les sujets ci-après décrits.

I - Le premier sujet concerne une enveloppe financière de 9000 euros octroyée par un organisme public (national ?) au bénéfice du Comité de Natation de la Réunion pour aider financièrement tous les clubs de la Réunion au déplacement de leurs nageurs « Jeunes » qualifiés pour les derniers Championnats de France à PAU au mois de juillet dernier.

Pour mémoire, 10 clubs de la Réunion étaient concernés par ces championnats et par cette aide financière pour 25 nageurs engagés pour ces épreuves nationales.

Or, il semblerait que cette enveloppe n'aurait été allouée par le Comité qu'à 1 seul et unique club de la Réunion concerné par 3 nageurs qualifiés.

Il serait établi qu'aucun autre club concerné par ces déplacements n'ait pu bénéficier de cette aide financière au déplacement malgré une situation très tendue des comptes de toutes les associations.

De plus, j'ai également été informé qu'en sus des 3 nageurs concernés, cette enveloppe aurait profité au paiement du déplacement (billets d'avion, ...) au profit du coach de ce club mais aussi à 2 parents de nageurs qui ont ainsi pu accompagner leurs enfants à PAU sur ces fonds.

Sous réserve de vérification, cette situation n'aurait, semble-t-il, aucunement fait l'objet d'une décision conforme prise par le Conseil d'administration du Comité régional.

Aussi, cela amène à s'interroger sur le cadre, l'orientation et le fondement de ces dépenses quand on sait par ailleurs que d'autres parents d'autres clubs ont, non seulement participé au financement du billet de leurs enfants, mais ont aussi, pour certains d'entre eux, payé, de leur poche, leur déplacement pour se rendre en métropole.

Outre le fait que cette situation est inique, elle apparaît, Monsieur le Président, parfaitement incompréhensible et discriminatoire.

De même, l'absence de décision et de publicité suffisante faite par l'organe délibérant du Comité directeur de la ligue à l'endroit des clubs affiliés les privant ainsi de cette aide financière, pourrait évidemment être susceptible de constituer, à plusieurs égards, des anomalies conséquentes puisqu'elle contreviendrait aux règlements applicables pour et par le Comité Régional.

Si toutefois une décision du Conseil d'administration du Comité régional de Natation de la Réunion, prise en amont de ces faits décrits et des dépenses éventuelles afférentes avait été votée par les membres du Comité de la Réunion, on peut par ailleurs se demander sur quels fondements juridiques reposerait le fait d'utiliser des fonds publics et/ou associatifs aux fins de subventionner un seul club pour financer des billets d'avions à des personnes physiques, des à

titre privé à des parents, dont on ne sait d'ailleurs s'ils étaient licenciés à la FFN au moment de leur voyage.

Aussi, cette information appelle plusieurs interrogations de ma part et auxquelles je vous demande des réponses écrites qui doivent évidemment être partagées avec tous les clubs de la Réunion :

- 1) Quelle est précisément la nature et le montant des dépenses autorisées pour cette enveloppe financière reçue et à quelle date a-t-elle été signifiée puis octroyée au Comité de la Réunion?
- 2) Pourquoi 1 seul et unique club a-il bénéficié de cette aide financière de la part du Comité et pour quel montant exactement ?
- 3) Qui aurait pris la décision d'affecter cette somme à ce club et à aucun autre ?
- 4) Quelles sont nominativement les personnes qui ont bénéficiés de cette aide notamment pour les billets d'avion ?
- 5) Si cette aide financière a profité à l'achat de billets et aux déplacements de 2 parents, comment justifier juridiquement cette dépense pour le Comité ? Y avait-il alors moyen, en toute équité, de le proposer à d'autres parents d'autres clubs ?
- 6) Enfin comment interpréter et comprendre les propos qui auraient été tenus par un membre du Comité qui aurait annoncé que les 2 parents bénéficiaires se seraient engagés à rembourser (sic) ces billets ? Est-il possible que le Comité de Natation de la Réunion soit devenu un organisme prêteur ? si tel était le cas, les 2 parents ont-ils réellement remboursé le prix de ces billets, à qui et selon quelles modalités et échéances ?

Dès lors, afin de clarifier cette affaire, si une telle enveloppe financière de 9000 euros a bien été octroyée par une décision de la Fédération Française de Natation au Comité de Natation de la Réunion et utilisée pour ces Championnats de France Jeunes de PAU, je souhaiterais pouvoir consulter toutes les pièces et le cas échéant les éléments de facturation et autres procès-verbaux du Comité qui aideraient à la compréhension de cette situation et à la justification de l'utilisation réelle de cette enveloppe issue de fonds publics.

Je vous saurai gré, Monsieur le Président du Comité Régional de Natation de la Réunion, de bien vouloir me tenir informé de la marche à suivre pour disposer au plus tôt de ces éléments.

II - Le second sujet concerne une demande de remboursement de frais obligatoires relatifs aux engagements des nageurs pour les compétitions qui grèvent fortement, je n'en disconviens pas, la trésorerie de nos associations malmenées ces derniers mois.

J'aurais ouï-dire, Monsieur le Président du Comité Régional de la Réunion, que l'introduction de cette demande par un seul et unique club de la Réunion, à ce jour, serait motivée par le fait que le paiement de leur contribution aux compétitions causerait leur mort et qu'à ce titre, vous seriez susceptible d'y accorder une suite favorable.

A la bonne heure(!), si tel était le cas.

En ce sens, par la présente, je vous adresse également une demande similaire et le remboursement des six cent quatre-vingt-quatre euros (684 €) que le Cercle des Nageurs de Saint-Joseph Réunion a dû s'acquitter en date du 20/06/2022 alors que nos finances sont également au plus bas et que depuis 2 ans maintenant, depuis ma prise de fonction et l'installation de notre nouveau Conseil d'administration, nous luttons quotidiennement pour redresser la situation économique du club.

En effet, nous avons depuis 2 ans du faire face à plusieurs difficultés conjoncturelles mais **surtout, et singulièrement, à un passif de près de 30 000 euros, hérité de l'équipe**

précédente qui a fait courir des risques très forts au CNSJ, et dont nous avons fait le constat à notre prise de mandat fin 2020.

Nous avons dû mettre en place un plan de rigueur et une mise en conformité à la loi pour sauver le club de la gestion calamiteuse de l'ancienne Présidente. Plusieurs créanciers n'avaient pas été payés, les charges sociales et autres cotisations obligatoires n'étaient plus honorées.

La gestion du personnel était en totale infraction avec la réglementation puisque nous avons découvert qu'une salariée n'avait pas de contrat de travail et que les fiches de paye étaient falsifiées, car les montants payés ne correspondaient pas aux heures déclarées aux organismes sociaux et réellement effectuées.

Je ne vous parle même pas des suspicions de travail dissimulé à l'appui de frais déguisés qui ont été versés à des personnes non salariées du club.

A ce titre, je suis prêt, si vous le souhaitez, à vous faire la communication des éléments et des pièces qui justifient mes propos.

Comme vous pouvez le constater, pour faire face à toutes ces difficultés financières et juridiques dont nous avons héritées, nous avons, comme vous le savez, du mettre en sommeil, pour des raisons économiques, une partie de nos activités en particulier la pratique compétitive pour pouvoir régulariser toutes ces charges et éviter la fermeture totale du club et la perte de tous nos adhérents.

Nous souhaiterions, nous aussi, pouvoir bénéficier du remboursement de nos derniers frais d'engagements de nos nageurs en compétition pour la saison 2021/2022 dont le montant est plus haut mentionné et que nous avons dû déjà payer à votre demande. A toute fin utile, je vous joins la facture correspondante à ces dépenses.

Je vous remercie donc, Monsieur le Président du Comité Régional, de me faire savoir si, nous aussi, nous pourrions obtenir ce dégrèvement et son remboursement.

Pour une parfaite transparence de la situation, notamment pour ce qui concerne le premier sujet évoqué plus haut dans ce courrier, j'adresse copie de cette lettre à Monsieur le Président de la Fédération Française de Natation.

Sportivement

Michel DESIRE
Président du Cercle des nageurs de Saint-Joseph (CNSJ)



C.N.S.J. Réunion
Centre Nautique rue Paul Demange
97480 St-Joseph
0262 31 43 39 / 0692 14 77 56
SIRET : 441.836.350.000.13

**Facture N° 33/2022**

STE CLOTILDE, le 24/05/2022

LIGUE DE NATATION REUNION
20 Route Philibert Tsiranana
97490 STE CLOTILDE
SIREN 39323807600011
c-r-n@orange.fr
T : 02.62.41.20.78

CERCLE DES NAGEURS DE ST JOSEPH
Centre Nautique
Rue Paul Demange
97480 SAINT JOSEPH

Frais de compétitions sept.2021 à déc.2021

Désignation	Qté	PU	Total TTC
Engagement Challenge sprint - 18 et 19 sept.2021	16	2,00	32,00
Engagement Challenge demi-fond - 3 oct.2021	11	2,00	22,00
Engagement Challenge 4N du 30 et 31 octobre 2021	13	2,00	26,00
Engagement Championnat régional interclubs TC - 20 et 21 nov.2021	2	20,00	40,00
Engagement Trophées Avenirs - 27 nov.2021	4	2,00	8,00
Engagement Championnat de la Réunion - 27 et 28 nov.2021	55	4,00	220,00
Engagement Meeting de qualification 4 et 5 déc.2021	84	4,00	336,00
		Total:	684,00

À payer : 684,00 €

Date limite de règlement : 23/06/2022

Banque : CAISSE D'EPARGNE BIC : CEPFRPP131 IBAN : FR7611315000010800504170365

ANNEXE 2



Ste Clotilde, le 13 septembre 2022

A l'attention de M. DESIRE Président
du CNSJ

Monsieur,

Suite à votre courrier du 10 septembre 2022 envoyé à des clubs de l'Ile.

Je souhaiterais vous rencontrer ce vendredi 16 septembre 2022 à 16h30 à la ligue de natation.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Henri FONTAINE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Henri Fontaine', written over a white background.

LIGUE DE NATATION DE LA RÉUNION
Maison Régionale des Sports
20 Route Philibert Tsiranana
97490 SAINTE-CLOTILDE
Tél : 0262 41 20 78

ANNEXE 3



Le Cercle des Nageurs de Saint-Joseph RÉUNION
Centre Nautique Rue Paul Demange
97480 Saint-Joseph RÉUNION

Saint-Joseph, le 14 septembre 2022

Monsieur le Président du Comité Régional de Natation de la Réunion,

Suite à votre courrier du 13 septembre 2022, concernant votre demande de rencontre pour le vendredi 16 septembre 2022, afin de donner suite à votre demande, je me permets de vous solliciter afin d'avoir plus de précisions concernant cette demande :

- 1. Serez-vous en capacité de répondre à nos questions ?**
- 2. Aurez-vous des éléments par rapport au dossier ?**

Nous vous rappelons que nous vous avons transmis un courrier le 10 septembre 2022, courrier dans lequel nous nous vous demandions des explications sur des sujets bien précis !

Par conséquent le CNSJ est en droit d'obtenir des réponses par écrit !

N'ayant pour l'instant pas de réponse à nos questions, je suis au regret de vous informer Monsieur le Président que je ne vois pas l'utilité de cette démarche ! Par conséquent je ne serais pas disponible.

Si toutefois, dans le cas où vous apportez les réponses à nos questions, et que nous soyons en capacité de pouvoir consulter toutes les pièces et le cas échéant les éléments de facturation et autres procès-verbaux du comité qui aideraient à la compréhension de la situation, Je vous saurai gré, Monsieur le Président du Comité Régional de Natation de la Réunion, de bien vouloir me tenir informé de la marche à suivre pour disposer au plus tôt de ces éléments.

Par la suite, si vous souhaitez toujours me rencontrer Monsieur le Président, je serais prêt à accepter une rencontre avec vous en la présence d'un membre du Conseil d'administration du Comité régional de Natation de la Réunion au secrétariat du Cercle des Nageurs de Saint-Joseph au jour et à la date qui vous conviendra ou alors, à la ligue de Natation de la Réunion.

Sportivement

Michel DESIRE
Président du Cercle des nageurs de Saint-Joseph (CNSJ)

ANNEXE 4



Facture N° 46/2022

STE CLOTILDE, le 06/07/2022

LIGUE DE NATATION REUNION
20 Route Philibert Tsiranana
97490 STE CLOTILDE
SIREN 39323807600011
c-r-n@orange.fr
T : 02.62.41.20.78

Sud Sauvage Natation
3 rue aimé Turpin
97480 Saint-Joseph

Billet accompagnateur Championnat de France Jeunes 2022 à Pau

Désignation	Qté	PU	Total TTC
Billet d'avion parent accompagnateur 1/2 GRONDIN Marie Sophie Départ le 07/07/2022 vol AF 0671 Retour le 30/07/2022 vol AF 0642	1	1 663,91	1 663,91
Billet d'avion parent accompagnateur 2/2 DAMOUR Laury Max Départ le 07/07/2022 vol AF 0671 Retour le 16/07/2022 vol AF 0642	1	1 234,91	1 234,91
Total:			2 898,82

À payer : 0,00 €

Montant payé : 2 898,82 €

Date limite de règlement : 05/08/2022

Banque : CAISSE D'EPARGNE BIC : CEPFRPP131 IBAN : FR7611315000010800504170365

Informations spécifiques : 1234.90 euros, payé par virement bancaire le 28 juillet 2022

1663.91 euros, payé par chèque N°2497053 la banque postale le 02 août 2022

PAYÉ



ANNEXE 5

Ste Clotilde, le 26 septembre 2022

A l'attention de M. DESIRE Président
du CNSJ

Monsieur,

Pour faire suite à votre courrier du 10 septembre 2022 portant publiquement des accusations graves infondées, mensongères et donc diffamatoires à l'encontre des instances dirigeantes de notre Ligue commune. J'ai proposé de vous rencontrer le 16 septembre 2022 afin de vous éviter de propager des informations mal comprises, erronées ou tronquées et en tout cas non validées par le Comité directeur

Par un nouveau courrier en date du 14 septembre 2022 vous refusez cette rencontre et vous aggravez encore vos accusations diffamatoires.

Dès lors, je m'interroge sur les réelles motivations de vos demandes.

Refusant d'entrer dans la polémique portant sur vos accusations mensongères, je vous précise toutefois que concernant les championnats jeunes à Pau :

- l'aide est versée par le FEBECS (Fonds d'échanges à but éducatif, culturel et sportif) et non par la Fédération comme écrit dans votre courrier
- cette aide, dont le montant exact n'est pas déterminé, n'a pas été perçu par la Ligue à ce jour
- les billets pour les deux parents ont été pris afin de faciliter le retour des jeunes mineurs
- ces billets ont été totalement remboursés.

Je vous invite par ailleurs, à vous renseigner sur le fonctionnement statutaire et réglementaire de la Fédération et de notre Ligue.

Veillez trouver en pièce jointe le procès-verbal du comité directeur du 30 juin 2022, je reste bien sûr à disposition pour un accompagnement.

Pour rappel, tous les clubs ont l'obligation de s'acquitter de leurs droits d'engagements aux compétitions.

Ligue de Natation de la Réunion

Maison Régionale des Sports – 20 route Philibert Tsiranana, 97490 Ste Clotilde

Tel : 02.62.41.20.78 – Mail : c-r-n@orange.fr

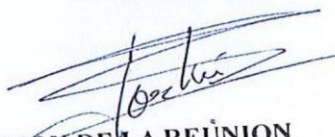
<http://lareunion.ffnatation.fr/>

Aucune faveur que quelle que nature que ce soit n'a été accordée au club auquel vous faites allusion. Dans son rôle de soutien aux clubs la Ligue a toutefois mis en place un échéancier pour permettre le règlement d'une facture.

Meilleures salutations sportives

Le Président,

Henri FONTAINE



LIGUE DE NATATION DE LA REUNION
Maison Régionale des Sports
20 Route Philibert Tsiranana
97490 SAINTE-CLOTILDE
Tél : 0262 41 20 78

Ligue de Natation de la Réunion
Maison Régionale des Sports – 20 route Philibert Tsiranana, 97490 Ste Clotilde
Tel : 02.62.41.20.78 – Mail : c-r-n@orange.fr
<http://lareunion.ffnatation.fr/>

ANNEXE 6

Sélection CJSOI – 4 au 11 décembre 2022 à Maurice

Filles :

BARDEUR Agnes-Emilie (2008/14 ans)	CAPRICORNE SUD N ST-PIERRE	<i>50 Papillon, 50 Dos, 50 NL, 4x100 NL</i>
GRONDIN Julia-Maëly (2008/14 ans)	CLUB DES NAGEURS TAMPONNAIS	<i>50-100 NL, 4x100 NL et 4N</i>
RIEMENS Eléa (2006/16 ans)	ST-DENIS RÉUNION	<i>4x200 NL, 200 NL, 400 NL</i>
GONTHIER Audrey (2007/15 ans)	LA JEANNE NATATION PORT	<i>4x100 NL, 4x200, 100 NL</i>
NADAUD Julie (2006/16 ans)	SUD SAUVAGE NATATION SAINT PHILIPPE - REUNION	<i>Dos, 4x100 NL et 4N</i>
GORY-LAURET Mahée (2007/15 ans)	CN POSSESSION	<i>Brasse, 4x100 4N</i>
HOCQUETTE Lily-Jeanne (2008/14 ans)	ST-DENIS RÉUNION	<i>Papillon, 4 nages, 400-800 NL, 4x100 4N, 4x200 N</i>

Garçons :

BORDIER Timéo (2005/17 ans)	A ASEC NATATION SAINT-PAUL REUNION	<i>50-100 NL, 4x100 NL, 4x200 NL, 4x100 4N, 50-100</i>
NABOUDET Thomas (2005/17 ans)	CLUB DES NAGEURS TAMPONNAIS	<i>100 NL, 4x100 NL, 4x200 NL, 4x100 4N</i>
MADY Dayan (2005/17 ans)	A ASEC NATATION SAINT-PAUL REUNION	<i>50 NL, 4x100 NL, 4x100 4N, 50-100 Brasse</i>
FERRERE Alexandre (2008/14 ans)	CLUB DES NAGEURS DE SAINT-LEU	<i>Dos, 4x100 NL, 4x200 NL, 4x100 4N, 200 NL, 200 4N</i>
LARIVIERE Milan (2006/16 ans)	A ASEC NATATION SAINT-PAUL REUNION	<i>400-1500 NL, 4x200 NL, 200-400 4N</i>
PAUSE Alexandre (2008/14 ans)	ST-DENIS RÉUNION	<i>50-100-200 Brasse, 1500 NL</i>
THIRIOT Anthony (2008/14 ans) FRA	ST-DENIS RÉUNION	<i>Papillon</i>

Remplaçant.e

Philomène BORSATO ASEC
Pacôme Sidelski ASEC

Encadrement :

- BENHAMLA Mahdia,
- BOUCHER Nicolas,
- DEBAST Benoît,
- MEBAREK Alexandre

ANNEXE 7



Questionnaire satisfaction

Questions Réponses 12 Paramètres

12 réponses



Réponses acceptées



Résumé

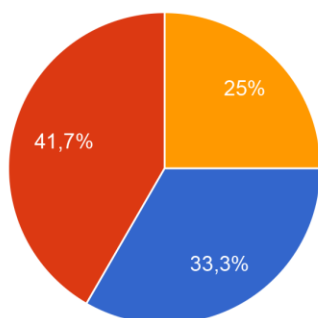
Question

Individuel

En tant que président.e, entraîneur.e comment qualifieriez- vous vos relations avec la Ligue?

Copier

12 réponses

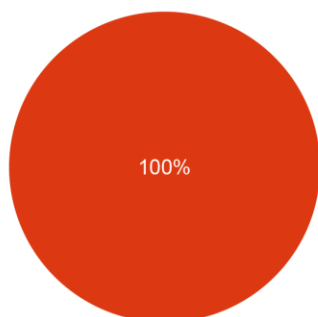


- Bonnes
- Satisfaisantes
- Mauvaises
- Inexistantes

En tant que président.e, entraîneur.e faites vous appel à la Ligue pour des renseignements / problèmes concernant votre club?

Copier

12 réponses

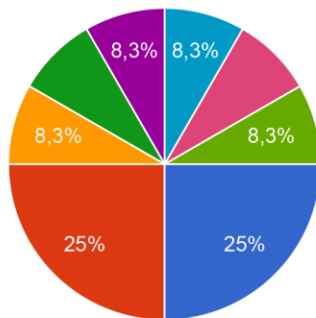


- Régulièrement
- Parfois
- Jamais

En tant que président.e de club, entraîneur.e qu'attendez-vous de La ligue?

 Copier

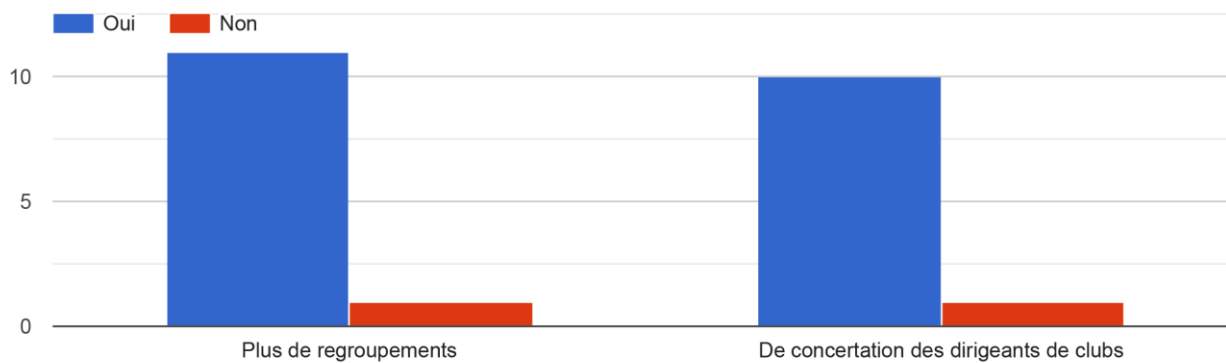
12 réponses



- Aide et assistance dans vos démarches et procédures
- Soutien au développement de votre club
- appui financier pour les achats de médailles et aide aux nouveaux club
- que la ligue soit plus engagée dans l'o...
- Accompagnement sportif des structur...
- aucune attente particulière pour le mo...
- Fédérer les clubs au niveau régional e...
- aide/assistance dans nos démarches...

En tant que président.e de club, entraîneur.e pensez-vous que la Ligue doit organiser

 Copier



Si non Pourquoi?

Une réponse

Parce que nous sommes pas consultés pour les décisions

En tant que président.e de club, entraîneur.e que proposez-vous pour renforcer / améliorer les relations entre votre club et la ligue

9 réponses

La définition et la mise en place d'une politique sportive commune

Que vous répondiez à nos mails. J'attends toujours des réponses. Nous avons l'impression de ne pas compter sauf quand il faut prendre des compétitions dans le sud

- Mise en place de référents entraîneurs par zones (nord-est, ouest, sud). Ces référents seront invités lors des CA de la ligue afin de faire un point des besoins et attentes des différents clubs.
- Tour des clubs de l'île des membres de la ligue...c'est toujours mieux qu'un questionnaire et à mon avis pas grand monde sait qui siège à la ligue.
- Retour du CTS sur les compétitions importantes ou regroupements - Échange CTS/Nageurs

Plus de mise en ligne ou d'infos sur les avancées ou possibilités

Réunions trimestrielles ou semestrielles des présidents et entraîneurs. Déplacement du CTR dans les clubs . Accompagnement des sportifs par la ligue (regroupements stage et championnats de France) .

Plus de dialogues et de concertations - Une meilleure prise en compte des besoins des clubs - Un programme clair pour le développement de la natation locale - Un accompagnement et soutien financier plus conséquent pour les clubs locaux - Un programme concret avec une vision à long terme pour le développement de la natation locale exemple Le CAF!!! Tenir compte des demandes des clubs (Exemple demandes de documents qui restent sans réponse etc...) -

Organiser des rencontres/réunions à thème pour les membres dirigeants des clubs

créer du lien entre ligue et clubs et entre les clubs eux mêmes lors de compétition par exemple. prévoir des possibilités pour les nageurs peut de représenter la Réunion lors des championnats de France, avec aide de la ligue

des réunions avec des horaires adéquates pour y venir, un compte rendu envoyé pour prendre connaissance des faits, penser que les petits clubs ne doivent pas être mis à l'écart face aux gros clubs

Quelle aide de la ligue souhaiteriez-vous recevoir autre qu'une aide financière?

11 réponses

Dans l'organisation des compétitions et des regroupements

- Aide à l'organisation des compétition (déplacement du matériel d'un point A à un point B)

Conseil gestion de club

Formation des éducateurs sportifs

Un meilleur encadrement des compétitions, exemple faire appliquer la réglementation!

Soutien / médiation / référent choisi par la ligue pour représenter/diriger les clubs en difficulté : une vraie représentation

pour le moment : rien .

aide en matériel et formation

Une aide dans les démarches de subvention en répertoriant les organismes à qui nous pouvons demander une aide financière et une aide dans les démarches pour faire partir nos jeunes en France en compétition et un partenariat avec des compagnies aériennes pour les départs

Soutien pour développement du clubs, création d'une section sportive scolaire

aide sur les subventions proposées

Quelles seraient pour vous les conditions pour organiser des compétitions dans votre club?

10 réponses

On organise déjà des compétitions

l'achat de médailles, aide à la communication

La moitié des frais d'engagement reversés au club organisateur ça me semble honnête vu l'implication de la ligue sur les compétitions...Actuellement c'est 1/5eme.

Aide sur organisation

RAS

Quand nous aurons un groupe compétition, quand il y aura un contrôle plus strict au niveau des missions des officiels (Exemple: Ne désigner un starter quand la personne n'a pas fait la formation)

Nous rencontrons plusieurs problèmes internes à résoudre avant de pouvoir envisager l'organisation.

Mon club n'a aucune ressource technique ; en pleine restructuration

Nous avons organisé une compétition et nous avons pu compter sur votre soutien pour le prêt de matériel et nous vous en remerciant car la mairie n'a pas joué le jeu de notre côté.

Tous les clubs y participent

Vous intéressez-vous au programme fédéral? Si oui, quelles actions seriez-vous prêt à mettre en place?

8 réponses

oui, on le fait déjà

Toutes

Former le plus de personnes

Oui .Relance de l'eau libre .

Aisance aquatique J'apprends à nager

Oui.

OUI . Malheureusement mon club n'est pas suffisamment structuré pour entreprendre des actions régionales sport et santé

Seriez-vous prêt à laisser vos avensirs et les jeunes faire des stages régionaux?

12 réponses

oui

Oui

oui

Oui et oui !

Bien sûr

OUI

oui mais y a -t-il des stages régionaux pour les nageuses de natation artistiques ???

Sans compétition pour le moment

Quelle action aimeriez-vous que la ligue mette en place ou pérennise si elle existe déjà?

10 réponses

Des sélections régionales pour des stages ou compétitions

Formations NFS, BF3, MSN.

Regroupements ou stages avensirs/jeunes

Les actions de formation des encadrants

Regroupement des compétiteurs sous forme de stage weekend avec hébergement ou semaine. Avec 1 entraîneur par club

Mettre en place des échanges inter-île dans la zone océan indien (Seychelles - Maurice - Madagascar) - Des stages vacance - Un CAF-

Les regroupements

regroupements de notre élite régionale

rassemblement pour stages des nageurs de niveau identique / rassemblement entraîneurs pour échanger

Pas d'idée là

Des stages ou regroupements sélection reunion

Quelles sont vos attentes pour vos nageurs Avenirs, Jeunes et Juniors ?

11 réponses

Pour les avenir, que des médailles soient distribuées par la ligue et que les actions challenge équipe soient au centre de la politique sur cette catégorie. Les jeunes, que des regroupements soient organisés dans de bonnes conditions. Pour les juniors, qu'ils puissent avoir une confrontation régulière en fonction de leur niveau, en compétition ou à l'entraînement.

Des médailles pour les compétitions avenirs !!!!!

Sans réponse

Une ligue qui motive les nageurs et les entraîneurs. Que tout le monde se sente soutenu et accompagné.

Un meilleur accompagnement de la ligue en lien avec le DTR

L'évolution, le bien-être sportif

Pour le moment mes attentes ne devraient venir que de notre club

pour les avenir, il faut organiser des événements ludiques pour les fidéliser à la natation,
Pour les jeunes, il faut leur permettre de progresser et prévoir des rassemblements régionaux pour les jeunes: stage, compétitions..

Pour les Juniors il faut une structure adaptée : natation / étude/ concurrence
les ados arrêtent de nager à 16 ans... il faut trouver des solutions pour les conserver

En natation artistique d'avoir des sportifs qualifiés qui viennent et puissent échanger tant sur le plan entraînement, que sportif, que vie de tous les jours avec nos jeunes pour une émulation et renforcer leur motivation.

Nagent restent au clubs le plus longtemps

Sans compétition pour le moment

ANNEXE 8

CERCLES DE COMPETENCES

	Natation Course	Natation Artistique	Formation	Informatique	Action / regroupement	Fonctionnement Ligue
Elu référent	Julie ABEL	Flore ATTYASSE	Dominique DERVILLIER	Guilène FAUBOURG	Samuel IDMONT	Henri FONTAINE
Membres de la commission	Frédéric ARNAUD	Samuel IDMONT	Samuel IDMONT	Flore ATTYASSE	Henri FONTAINE	Dominique DERVILLIER
	Henri FONTAINE	Mahdia BENHAMLAM	Frédéric ARNAUD		Pierre DEBAST	Mahdia BENHAMLAM
	Thierry GOUPIL	Henri FONTAINE	Henri FONTAINE	Henri FONTAINE	Julie ABEL	Samuel IDMONT
	Mahdia BENHAMLAM		Guilène FAUBOURG		Mahdia BENHAMLAM	Frédéric ARNAUD
	Dominique DERVILLIER				Dominique DERVILLIER	Flore ATTYASSE
	Samuel IDMONT				Guilène FAUBOURG	
	Pierre DEBAST					
	Guilène FAUBOURG					Franck SCHOTT
Coordonnateur	Franck SCHOTT	Franck SCHOTT	Franck SCHOTT	Franck SCHOTT	Franck SCHOTT	
Finance	Caroline NARIA	Caroline NARIA	Caroline NARIA	Caroline NARIA	Caroline NARIA	Caroline NARIA
Administratif	Cindy PITCHECANIN	Cindy PITCHECANIN	Cindy PITCHECANIN	Cindy PITCHECANIN	Cindy PITCHECANIN	Cindy PITCHECANIN
Extérieur			Alexandre MEBAREK	Etienne VERGNAULT	Alexandre MEBAREK	



Référent Jeux des Iles de l'Océan Indien	Henri FONTAINE
Référent Meeting de l'Océan Indien	Dominique DERVILLIER
Référent CJSOI	Mahdia BENHAMLAM

ANNEXE 9

Reçu le 13/09/22



AFFILIATION D'UN NOUVEAU CLUB

TYPE DE CLUB
 ANNUELLE

SÉCLÉSOCIÉ

NOM DU CLUB: AQUATIC' NAGE' MAYOTTE
 ADRESSE: 12, résidence ds Badamiers route de la Liberté
 CODE POSTAL: 97615 VILL. DZAOUZDI Labattoir
 DÉNOMINATION EXACTE DU CLUB DE POSE EN PRÉFECTURE: AQUATIC' NAGE' MAYOTTE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT
 NOM: BARRON Prénom: Alain
 ADRESSE: 12, résidence ds Badamiers route de la Liberté
 CODE POSTAL: 97615 VILL. DZAOUZDI Labattoir

PRÉSIDENT
 NOM: Barron Prénom: Alain
 ADRESSE: 12, résidence ds Badamiers route de la Liberté
 CODE POSTAL: 97615 VILL. DZAOUZDI Labattoir

TRÉSURIER
 NOM: PACAUD Prénom: Xavier
 ADRESSE: 12, résidence ds Badamiers, route de la Liberté
 CODE POSTAL: 97615 DZAOUZDI Labattoir

SECRETAIRES
 NOM: Prénom:
 ADRESSE:
 CODE POSTAL: VILL.
 DÉNOMINATION EXACTE DU CLUB DE POSE EN PRÉFECTURE:

SIGNATURES

SIGNATURE DE LA LEAG REGIONALE

REMERCIEMENTS

Pr de la création du club auprès de la préfecture
 Statuts du club
 Pr de ma dernière assemblée générale ou conseil d'administration directeur adjoint le fait de rattacher à la FFN

* Ces documents pour être déposés auprès de la préfecture de votre département. Vous trouverez l'adresse de votre préfecture sur notre site internet.



AFFILIATION D'UN NOUVEAU CLUB

SIÈGE SOCIAL

NOM DU CLUB : LIVYATAN AQUATIC CLUB
 ADRESSE : 6 chemin Zitte
 CODE POSTAL : 97411 VILLE : Bois de Nèfles St Paul
 SITE WEB URL HTTP:// |

DÉNOMINATION EXACTE DU CLUB DÉPOSÉE EN PREFECTURE
LIVYATAN AQUATIC CLUB

CORRESPONDANT PRINCIPAL (OBI CATIFF)

NOM : GABRIEL PRÉNOM : Sérôme
 ADRESSE : 6 chemin Zitte

CODE POSTAL : 97411 VILLE : Bois de Nèfles St Paul
 E-MAIL : LIVYATANAQUATICCLUB@gmail.com
 TÉL : 06 92 88 10 56 TÉL (2) : | | | | |

BUREAU



PRÉSIDENT

NOM : GABRIEL PRÉNOM : Sérôme
 ADRESSE : 6 chemin Zitte

CODE POSTAL : 97411 VILLE : Bois de Nèfles St Paul
 E-MAIL : LIVYATANAQUATICCLUB@GMAIL.COM
 TÉL : 06 92 88 10 56 TÉL (2) : | | | | |



TRESORIER

NOM : HONSEC PRÉNOM : VIVIANE
 ADRESSE : 8 chemin Zitte

CODE POSTAL : 97411 VILLE : Bois de Nèfles St Paul
 E-MAIL : | | | | |
 TÉL : 06 92 88 87 30 TÉL (2) : | | | | |



SECRETARE

NOM : GABRIEL PRÉNOM : ERIKA
 ADRESSE : 6 chemin Zitte

CODE POSTAL : 97411 VILLE : Bois de Nèfles St Paul
 E-MAIL : | | | | |
 TÉL : 06 92 64 62 38 TÉL (2) : | | | | |

TYPE DE CLUB

ANNUEL ANIMATION

PARTENAIRE

NOS ACTIVITÉS

NATATION
 EAU LIBRE
 PLONGEON
 WATER-POLO
 NAT SYNCHRONISÉE
 NAGEZ FORME SANTÉ*
 NAGER FORME BIEN ÊTRE
 ÉVEIL (0-5 ANS)
 MAÎTRE
 WATER-POLO FÉDÉRATIONNEL

* ACTIVITÉS PRATIQUÉES DANS VOTRE CLUB
 SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ ET D'ADHÉSION
 DONNÉ PAR VOTRE LIGUE RÉGIONALE

IL FAUT IMPÉRATIVEMENT
 COCHER TOUTES LES ACTIVITÉS
 PRATIQUÉES DANS VOTRE CLUB

SIGNATURE DU PRÉSIDENT
DU CLUB



SIGNATURE DE LA
LIGUE RÉGIONALE

JE DOIS FOURNIR

- PV de la création du club auprès de la préfecture
- Statuts du club
- PV de ma dernière assemblée générale ou courrier du comité directeur actant le fait de s'affilier à la FFN

* Ces documents sont à envoyer à votre
 ligue régionale avec ce document
 Vous trouverez l'adresse de votre comité
 sur notre site internet.